

LA FONCTION PUBLIQUE

LES INFIRMIÈRES DE HALIFAX—LA POSSIBILITÉ DE GRÈVE—
DEMANDE D'OCTROI DE LA PARITÉ SALARIALE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au président du Conseil du Trésor. Elle découle du fait que les infirmières de l'hôpital des anciens combattants de Camp Hill, à Halifax, ont rejeté les conclusions de la commission de conciliation et songent à faire la grève. Le ministre envisagerait-il, avant de prendre une décision, de leur faire une nouvelle offre, étant donné qu'aux dernières élections fédérales, tous ses collègues libéraux de l'Atlantique se sont joints aux candidats conservateurs progressistes pour réclamer la parité salariale? C'est ce que les infirmières veulent.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, le rapport de conciliation a été unanime de la part du président, du représentant du Conseil du Trésor, et aussi de la partie syndicale. Nous avons accepté ce rapport, et nous croyons qu'il rend justice à travers le Canada à toutes les infirmières.

[Traduction]

LES INFIRMIÈRES DU YUKON—LA GRÈVE—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je demande au ministre timide et effacé quelles mesures son ministère a prises au sujet de la grève générale des infirmières du Yukon au service du gouvernement fédéral, qui a suspendu tous les services hospitaliers au Yukon, à l'exception du service d'urgence?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, tous les services essentiels sont garantis dans les institutions et les hôpitaux tombant sous la responsabilité de mon ministère. Un bon nombre d'infirmières ont été désignées pour assurer les services nécessaires aux gens qui ont besoin de soins médicaux. Nous allons par ailleurs respecter le droit qui est donné aux autres infirmières de faire la grève.

[Traduction]

LES INFIRMIÈRES DU YUKON—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT QUANT À LA DEMANDE DE PARITÉ
SALARIALE

M. Erik Nielsen (Yukon): Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Pour la gouverne du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qu'il apprenne que même les infirmières désignées au Yukon font la grève. Le président du Conseil du Trésor songe-t-il sérieusement à la grève qui paralyse actuellement les services de santé au Yukon? Si oui, prend-il des dispositions pour ramener le traitement des infirmières à la parité, comme elles le demandent, ou au moins pour le porter à celui que touchent les vidangeurs de Whitehorse?

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, un conseil de conciliation a présenté un rapport unanime à ce sujet, et nous l'avons accepté. Nous croyons que ce rapport rend justice à tout le monde. Quant aux personnes qui n'ont pas le droit de faire la grève, je les prie de retourner au travail, parce que la politique du gouvernement est à l'effet que nous ne tolérons que personne fasse la grève s'il n'a pas le droit de la faire.

[Traduction]

LA GRÈVE À L'HÔPITAL CHARLES CAMSELL—LES MESURES
ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Je ne veux pas me montrer chauvin, monsieur l'Orateur, mais étant donné la récente grève de 100 membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada à Edmonton, qui a paralysé tout le service de la chirurgie à l'hôpital Charles Camsell, le ministre ou son collègue des Affaires indiennes et du Nord canadien ont-ils tenté de rapprocher les deux parties afin de rétablir ce service d'importance vitale?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je prends note de la question de l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ DE
LIMITATION DES HAUSSES DE PRIX—LES MOTIFS DE
L'OPTIMISME MINISTÉRIEL QUANT AUX RESTRICTIONS
VOLONTAIRES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Si l'on considère les documents de travail ou de délibération qui ont été remis aux syndicats ouvriers en vue d'une réunion qui doit avoir lieu demain, le gouvernement semble être très disposé à limiter de façon précise les augmentations de salaire. Le gouvernement est-il également disposé à limiter les hausses de prix, et envisage-t-il d'imposer des sanctions si les intéressés ne respectent pas la décision concernant la limite de la hausse des salaires ou des prix?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous nous efforçons d'obtenir un accord volontaire à l'échelle du pays.

M. Hees: Puisque le gouvernement semble vouloir adopter à peu près la même politique qu'en 1970, politique qui a connu un échec monumental, le gouvernement a-t-il des indices lui permettant de croire que sa politique aboutira à des résultats plus heureux cette fois-ci? Dans l'affirmative, quelle raison le ministre a-t-il d'avoir confiance, vu que le gouvernement a affaire aux mêmes personnes et dans les mêmes conditions que la dernière fois?

● (1430)

M. Turner (Ottawa-Carleton): La situation à laquelle le Canada doit faire face est beaucoup plus nette, selon moi, monsieur l'Orateur.